



Արեւմտեան Հայաստանի Հանրապետութեան Ազգային Վարչապետութիւն

*Presidential Council of the Republic of Western Armenia*

**Ministère de l'Intérieur de la République d'Arménie Occidentale Acte 1-  
2017.06.13 et décisions de la Commission Juridique du Parlement de la  
République d'Arménie Occidentale (1)**

Erevan, le 13 juin 2017

**Sur la base des pièces à conviction présentées par le Ministère de l'Intérieur de la République d'Arménie Occidentale,**

Relatif à la cessation des fonctions du Premier ministre,

- Vu l'article 76 de la Constitution ;
- Vu la lettre, en date du 10 janvier 2017 <sup>(1)</sup>, par laquelle le Premier ministre a présenté au Président de la République sa démission ;
- Vu la lettre, en date du 12 janvier 2017, par laquelle le Premier ministre apporte quelques explications complémentaires à sa demande de démission ;

Les faits selon le Ministère de l'Intérieur de la République d'Arménie Occidentale,

Après la destitution du premier ministre Tigran PASHABEZYAN par décret présidentiel N°42 <sup>(2)</sup> suite à sa lettre de démission, l'idée est venue pour un groupe de personnes, ex-membres et non-membres du Parlement, d'essayer de renverser les autorités de la République d'Arménie Occidentale dont les forces militaires sont en opération actuellement dans la région de Deir Ez Zor.

A ce titre, le Président Arménag APRAHAMIAN, un jour avant, le 10 juin 2017 <sup>(3)</sup>, a déclaré non conforme à la procédure et à la constitution, l'organisation de cette réunion et a conseillé les députés du Parlement de ne pas y participer.

Seule une poignée de personnes ont participé à cette réunion, le dimanche 11 juin 2017, ex-membres et non-membres du Parlement de la République d'Arménie Occidentale, sous la Présidence de M. Armen Ter SARKISYAN, Président du Parlement d'Arménie Occidentale,

<sup>1</sup> [http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/arm/2017/Hrajaragan\\_namag\\_Vartchabed\\_Tigran\\_Pashabezyan-10.01.2017.pdf](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/arm/2017/Hrajaragan_namag_Vartchabed_Tigran_Pashabezyan-10.01.2017.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/arm/2017/Hramanaqir\\_N42-Vartchabedi\\_Hrajaragan-31.05.2017.pdf](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/arm/2017/Hramanaqir_N42-Vartchabedi_Hrajaragan-31.05.2017.pdf)

<sup>3</sup> [AHH Nakhaqahi Haydararutyun](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/arm/2017/AHH_Nakhaqahi_Haydararutyun)

en présence de l'ex-premier ministre M. Tigran PASHABEZYAN, organisée dans les locaux du site d'information Noyan Tapan en visio-conférence sous la direction de M. Tigran HARUTYUNYAN de 13h00 à 15h00.

Selon les actes qui sont diffusées par internet sur les 64 députés, soi-disant 51 députés se seraient inscrits, dont 7 physiquement dans la salle et soi-disant 44 par internet, ce qui représenterait 80% (toujours selon les actes qui sont diffusées), ainsi validant le quorum.

Après les débats et avoir énumérer cinq fausses condamnations concernant le Président Arménag APRAHAMIAN, ainsi que sa destitution son sort a été mis au vote sur Skype et en dehors de Skype, ainsi que des soi-disant votes par coup de fil interposés sans aucun document pour attester de l'officialité et de la régularité des votants et du vote, le tout diffusé par internet.

Ci-dessous l'acte final des cinq condamnations supposées <sup>(4)</sup> :  
Il a été annoncé comme soi-disant résultats :

Pour 44 votes, contre 0 vote, blanc 7 = 51

### **Décisions de la Commission Juridique de l'Assemblée Nationale (Parlement) de la République d'Arménie Occidentale**

Considérant que l'organisation de cette réunion, son ordre du jour ont été décidé sans concertation et sans l'aval du Président de la République d'Arménie Occidentale et d'autres membres du gouvernement,

Considérant les 5 (cinq) condamnations évoquées lors de la réunion, dénuées de tout fondement qui ont été émises à l'encontre du Président de la République d'Arménie Occidentale,

Considérant que des votants n'ont pas la citoyenneté d'Arménie Occidentale,

Considérant que des votes ont été émis de personnes qui ne sont pas députés du Parlement d'Arménie Occidentale,

Considérant que des votes ont été émis de personnes qui ont été directement désignés par le Président Armen TER-SARKISYAN et qui ne sont pas des députés élus au Parlement de la République d'Arménie Occidentale,

Considérant que le système de vote a été biaisé avec usurpations caractérisées des voix sans aucune procédure de vote écrit,

Considérant l'irrégularité des procédures de vote,

Considérant l'illégitimité de la destitution du Président de la République d'Arménie Occidentale,

---

<sup>4</sup> WG: +Արևմտյան Հայաստանի Խորհրդարանի 5-րդ նստաշրջանի 1-ին նիստի արձանագրություն - 11.06.2017  
<http://nt.am/am/news/240077/>

Le Ministère de l'Intérieur et la Commission Juridique de l'Assemblée Nationale (Parlement) de la République d'Arménie Occidentale décide, ce jour :

A/ Les personnalités suivantes qui ont participé ce jour à une réunion et ont donné leurs voix afin de destituer le Président Arménag APRAHAMIAN sont exclues sans appel du Conseil National d'Arménie Occidentale, et du Parlement de la République d'Arménie Occidentale aussi ils n'ont aucun droit de parler au nom du gouvernement de l'Arménie Occidentale et au nom du Parlement d'Arménie Occidentale :

- Armen TER-SARKISYAN
- Arménag HARMANDAYAN
- Tigran HARUTYUNYAN (Directeur du site d'information Noyan Tapan)
- Samvel MERHYAN
- Saïda OHANYAN
- Haïk GHAZARYAN
- Vardan KALAMKERYAN
- Hayk HARUTYUNYAN
- Vaghartchag SAGERTYANTS

B/ Pour, les personnalités suivantes qui ont participé à cette réunion, qui ont donné leur voix afin de destituer le Président Arménag APRAHAMIAN, et qui aujourd'hui prétendent coopérer avec le gouvernement de la République d'Arménie Occidentale ou avec le Parlement de la République d'Arménie Occidentale, ces personnes sont exclues de toutes relations avec la structure d'Etat de l'Arménie Occidentale :

- Edward POLATOV
- Achod KAZANDJIAN
- Diana GRIGORYAN
- David KHINOEV
- Radik KHAMOYAN

C/ Pour, les personnalités suivantes qui ont participé à cette réunion, qui ont donné leur voix afin de destituer le Président Arménag APRAHAMIAN, et qui aujourd'hui prétendent être membres du gouvernement de la République d'Arménie Occidentale sont exclues sans appel et n'ont aucun droit de parler au nom du gouvernement de l'Arménie Occidentale ou au nom de toutes formes de structure d'Etat de l'Arménie Occidentale :

- Vrej KOSEYAN
- Tigran PASHABEZYAN
- Petros KESHISHOGHLIAN

**Cette liste est non-exhaustive dans la mesure où il est pris en compte ici la participation constatée à cette réunion et à ce vote sur la base des pièces à conviction et non sur les résultats annoncés qui n'ont aucune consistance réelle.**

**Sur l'étude des pièces à conviction émises par le Ministère de l'Intérieur de la République d'Arménie Occidentale, la Commission Juridique de l'Assemblée Nationale (Parlement) de la République d'Arménie Occidentale, décide ci-après.**

- **Illégale la réunion du Parlement d'Arménie Occidentale en date du 11 juin 2017.**
- **Nulle et non-avenue toutes les condamnations à l'encontre du M. Arménag APRAHAMIAN, Président de la République d'Arménie Occidentale**
- **Nulle et non-avenue toutes les décisions prises lors de cette réunion illégale.**
- **La demande légitime et recevable du Président de la République d'Arménie Occidentale et de la République d'Arménie Occidentale concernant la question des réparations (dommages et intérêts) pour les préjudices subis.**

**Les députés, membres de la Commission Juridique de l'Assemblée Nationale (Parlement) de la République d'Arménie Occidentale**

<b>Aghvan DONAKANIAN</b> Député de l'ANAO	<b>Hampar KAYAYAN</b> Député de l'ANAO
<b>Vartan MANJIKIAN</b> Député de l'ANAO	<b>Violetta GHAZAROSSIAN</b> Député de l'ANAO
<b>Jorj MELKON</b> Député de l'ANAO	<b>Armen TONROYAN</b> Député de l'ANAO
<b>Béatrice NAZARIAN</b> Député de l'ANAO	<b>Hratch SHIRINYAN</b> Député de l'ANAO
<b>Tigran BABAYAN</b> Député de l'ANAO	<b>Lydia MARGOSSIAN</b> Député de l'ANAO
<b>Vrej APRAHAMIAN</b> Député de l'ANAO	<b>Ardziv SARKISSIAN</b> Député de l'ANAO
<b>Jean GHAZAROSSIAN</b> Député de l'ANAO	<b>Jirayr BALIAN</b> Député de l'ANAO
<b>Sarkis KASPASRIAN</b> Député de l'ANAO	

**Les membres présents du gouvernement de la République d'Arménie Occidentale**

<b>Karnig SARKISSIAN</b>	<b>Nazeli MARGARIAN</b>
<b>Mardiros SHAHBAZIAN</b>	<b>Bedros HAJIAN</b>
<b>Hosep GHAZARIAN</b>	<b>Simon DARONIAN</b>
<b>Benjamin HOVHANESSIAN</b>	<b>Garo ARMENIAN</b>
<b>Movses NAJARIAN</b>	

**Erevan, le 13 juin 2017**

**Le Président de la République d'Arménie Occidentale  
Arménag APRAHAMIAN**

**Communiqué de la Présidence de la République d'Arménie Occidentale**

---

[stat.gov.wa@haybachdban.org](mailto:stat.gov.wa@haybachdban.org)